

**Et si vous deveniez
Directeur(trice) de la
Délégation Départementale d'Ille-et-Vilaine ?**

Saint-Suliac

Ce poste est fait pour vous si

Vous êtes agent de la fonction publique (Cat. A), agent de direction inscrit sur L3, praticien conseil ou agent contractuel.

Vous connaissez :

- Connaissance de l'organisation de l'offre de soins
- Connaissance de la législation relative au domaine de la santé
- Management et gestion publique

Vous êtes et vous savez:

- Capacités à manager, animer des équipes pluridisciplinaires
- Analyser une situation d'urgence et à coordonner les réponses adaptées
- Sens de la communication, du dialogue et du travail en équipe
- Qualités relationnelles, réactivité, disponibilité et prise de recul

Poste basé à Rennes en Ille-et-Vilaine

Nos avantages



- Bénéficier d'une démarche Qualité de Vie au Travail
- Possibilité de télétravailler
- Dispositif horaire de plages fixes et mobiles
- Être à proximité des deux lignes de métro et à 10 minutes à pied de la gare
- Bénéficier d'une richesse culturelle et d'une qualité environnementale singulière

Pour candidater

Envoyez votre CV et votre lettre de motivation **avant le 25 mars 2026**
à ars-bretagne-recrutement@ars.sante.fr

Qu'est-ce que l'ARS Bretagne ?

L'Agence régionale de santé a pour mission de mettre en place la politique de santé dans la région.

Elle est compétente sur le champ de la santé dans sa globalité, de la prévention et de la santé-environnement, aux soins, à l'accompagnement sanitaire et médico-social...

Son organisation s'appuie sur un projet de santé élaboré en concertation avec les services de l'Etat, l'ensemble des professionnels et des usagers, dans un souci d'efficacité et de transparence.

Retrouvez plus d'informations sur : www.bretagne.ars.sante.fr

Contexte et principaux enjeux liés au poste

L'ARS est représentée dans chaque département par une délégation départementale.

Ces délégations remplissent les missions de proximité de l'ARS en tenant compte des spécificités du département. Elles encouragent le développement d'une politique de proximité avec une vision intégrée de l'ensemble du champ de compétence de l'ARS auprès des acteurs de santé. Elles assurent un rôle général de veille et accompagnent les projets innovants. Elles pilotent les projets complexes. Elles assurent un rôle d'animation territoriale en faveur d'une meilleure proximité et lisibilité des actions de l'ARS pour mettre en œuvre une offre de services avec les partenaires territoriaux, en particulier pour répondre aux besoins des élus et des professionnels. Elles doivent, en lien avec les directions métiers du siège, identifier les thématiques prioritaires, tout en laissant la place à des échanges réguliers avec les autres services de l'Etat, les élus, les professionnels, les acteurs de la démocratie sanitaire et les caisses primaires d'assurance maladie.

La Délégation départementale (DD) est organisée en deux départements (40 agents):

- le département OSAP (Offre de Soins, Autonomie et Prévention)
- Le département SE (Santé Environnement)

La démocratie en santé et les CLS sont rattachés au directeur de la DD

Le Département OSAP est sous l'autorité d'un responsable chargé de l'animation de cinq pôles. Ces équipes agissent dans une double perspective d'organisation et d'accompagnement des acteurs et des projets tendant vers des coopérations renforcées et une approche décloisonnée des dispositifs de santé. Cette politique d'accompagnement et de régulation de l'offre repose sur la déclinaison en transversalité entre les différents champs des différentes politiques.

Les cinq pôles du Département OSAP sont:

Le pôle offre de soins ambulatoire, le pôle offre de soins hospitalière, le pôle autonomie, le pôle prévention et promotion de la santé et le pôle soins sans consentement.

La DD contribue à la démocratie sanitaire avec notamment l'animation des instances des comités territoriaux de santé.

Le Département Santé Environnement est sous l'autorité d'une responsable chargée de quatre pôles:

Le pôle Environnements Extérieurs, le pôle Environnements Intérieurs, le pôle eaux destinées à la consommation humaine et le pôle Eaux de loisirs.

Par ailleurs, le département promeut les actions de santé environnementale dans les politiques publiques locales.

Vos missions

Membre du comité exécutif de l'Agence, le/la Directeur (trice) de Délégation Départementale :

Participe à la définition des orientations stratégiques de l'action de l'agence mais aussi dans les autres instances internes de pilotage transversal ou « métier » (Comité opérationnel territorial, Contrat locaux de santé, Qualité, Ressources, CRSE élargi); Représente la Directrice générale dans diverses instances, réunions et cérémonies officielles;

Encadre et anime le travail des équipes de la Délégation Départementale - DD, en lien avec les responsables de départements :

- Programme et anime les temps de régulation au sein de la DD, notamment
Les temps collectifs (CODEL, CODEL élargi, ou réunions de l'ensemble des agents)
Les bilatérales avec chaque responsable de département, avec les référents de thématiques transversales,
- Mobilise les ressources disponibles pour atteindre les objectifs prévus, dans les délais fixés,
- Veille à la bonne compréhension des enjeux et à la cohésion interne
- Met en œuvre la politique RH de l'ARS au niveau du département.

Anime les partenariats avec les institutions départementales, administrations et collectivités locales:

- Relations avec la Préfecture sur les sujets relevant du périmètre commun Préfet/ARS (missions régaliennes) : soins psychiatriques sans consentement, dossiers santé environnement, prévention de la délinquance (volet addiction), prévention de la radicalisation, gestion de crises (COD)...
- Participe aux réunions mensuelles du Préfet avec les autres services de l'Etat,
- Programme et anime de temps d'échanges réguliers avec les directeurs d'administrations ou de collectivités locales partenaires: Département, DDETS, DASEN ...
- Développe des relations institutionnelles et opérationnelles avec les établissements publics de coopération intercommunales.

Participe à la déclinaison opérationnelle de la politique régionale de santé, notamment dans le cadre de la régulation territoriale et par la conduite de projets territoriaux transversaux,

- Porte à connaissance la politique de l'ARS,
- Accompagne l'évolution de l'organisation territoriale de l'offre de santé, en transversalité (prévention, soins et accompagnement médico-social) : promotion des stratégies territoriales coordonnées, suivi de projets de recomposition de l'offre, impulsion de rapprochements entre opérateurs,...
- Promeut la fluidité des parcours et la diversification de l'offre pour favoriser les politiques d'inclusion en milieu ordinaire, de maintien à domicile et de prise en charge ambulatoire, ainsi que les innovations dans le domaine de la santé,
- Pilote la négociation et le suivi des contrats locaux de santé (CLS),
- Suit l'élaboration du Projet territorial de santé mentale (PTSM),
- Participe et déploie les stratégies interministérielles (Intérieur, Education Nationale, Insertion, Logement, Justice ...) : la santé est un sujet porté dans d'autres démarches de planification ou contractualisation au bénéfice de territoires ou populations prioritaires : contrats de ville, contrats de ruralité, pactes d'insertion,...

Le/la Directeur (trice) de la DD participe aussi, avec son équipe :

- À la négociation des Contrats Pluriannuels Objectifs et de Moyens - CPOM hospitaliers et médico-sociaux,
- Au suivi et au bon fonctionnement des instances de démocratie en santé (2 conseils territoriaux de santé),
- À l'évaluation des directeurs d'établissements sanitaires et médico-sociaux du département,
- Au déploiement de la politique qualité de l'ARS : suivi des réclamations, signalements, inspections, suivi de situations sensibles ou de crise,
- Au développement de la culture et des compétences en gestion de crise au sein des équipes de la DD, en lien avec le pôle régional de défense sanitaire (PRDS),
- Au repérage et à l'accompagnement de projets innovants,
- Aux travaux menés en commun par les 4 directeurs de DD.

Le/la Directeur (trice) de la DD pilote des dossiers locaux complexes, avec les équipes de la délégation départementale et en collaboration étroite avec la direction générale de l'ARS, les directions métiers et supports du siège.

En tant que membre du Comité exécutif de l'ARS : contribue à la définition des orientations stratégiques et à l'amélioration du fonctionnement interne de l'ARS.

Conditions Particulières:

Participation aux astreintes de direction
Réalisation d'une déclaration publique d'intérêt (DPI)
Plan de continuité d'activité (PCA)

ARS Bretagne
6 place des Colombes
CS 14253
35042 RENNES CEDEX

www.bretagne.ars.sante.fr

